

Sonata Finance Private Ltd

Soutenir les femmes « non bancables »



Depuis 2006, Sonata Finance Private Ltd (SFPL) propose des produits de microfinance aussi bien dans les zones urbaines que rurales de l'Inde, en s'appuyant pour cela sur un modèle de prêt collectif. En 2014, cette société s'occupait de plus de 280 000 clients dans plus de 50 districts des États de l'Uttar Pradesh, du Madhya Pradesh, du Rajasthan, de l'Uttarakhand, du Haryana et du Bihar.

Elle s'adresse en priorité à cette frange de la population à laquelle l'accès aux banques conventionnelles est refusé. Pour évaluer les besoins, elle utilise des indices tels que le CAHSPOR, relatif à l'habitat, ainsi que des outils de suivi d'impact social tels que l'indice de franchissement du seuil de pauvreté PPI (Progress out of Poverty Index) instauré par la Grameen Bank. Sonata dispose également d'une agence d'évaluation afin de lutter contre les pratiques de multicrédits qui mèneraient ses clients au surendettement. Cette institution de microfinance (IMF) fut l'une des premières de la région à obtenir de la Banque centrale indienne sa licence d'exploitation.

Son emprunt auprès d'Oikocredit lui permet de rétrocéder des prêts à des femmes du nord et du centre de l'Inde, qui utiliseront ces financements pour l'agriculture, l'élevage, ou la gestion de petites entreprises et de petits commerces.

Sonata est partenaire d'Oikocredit depuis 2010.

Info partenaire

FAITS	
Secteur	Services financiers

PERFORMANCE SOCIALE	
Nombre de clients actifs	824,192
Clientes	100.0%
Clients de milieu rural	69.0%

Date de dernière synchronisation avec les données les plus récentes : 15 octobre 2024

Oikocredit international

I: www.oikocredit.be

E: be@oikocredit.be

Ce document a été rédigé par Oikocredit, Ecumenical Development Cooperative Society U.A. (Oikocredit International) avec le plus grand soin sur la base de ses connaissances et convictions au moment de sa rédaction. Oikocredit International ne garantit pas son contenu et son exhaustivité et décline toute responsabilité quant aux pertes que pourrait entraîner l'usage de ces informations.